



# Pacte Lille bas carbone

## Ensemble, nous nous engageons !

**LA VILLE SIGNE AVEC PLUS DE 100 PARTENAIRES  
LE « PACTE LILLE BAS CARBONE ».**

**UN PACTE AMBITIEUX QUI SCELLE AVEC LES PARTENAIRES DE L'IMMOBILIER,  
DE LA CONSTRUCTION ET DE L'AMÉNAGEMENT, DES ENGAGEMENTS  
OPÉRATIONNELS EXIGEANTS EN FAVEUR DU CLIMAT, DE L'ENVIRONNEMENT ET  
DE LA SANTÉ**

La Ville de Lille-Lomme-Hellemmes signe ce vendredi 18 juin 2021, son « Pacte Lille Bas Carbone »\*, avec plus d'une centaine de professionnels parmi lesquels promoteurs, bailleurs sociaux, aménageurs, architectes, entreprises de construction, bureaux d'étude.

Ce Pacte volontariste et fédérateur est exceptionnel par les engagements ambitieux qu'il scelle entre la Ville de Lille et ses partenaires et par le large soutien qu'il recueille pour y parvenir. Il permet l'application immédiate à tous les projets résidentiels et tertiaires, publics et privés, d'aménagement, de construction et de rénovation, d'exigences opérationnelles ambitieuses visant à réduire l'impact du bâtiment sur le climat, l'environnement et la santé.

Il s'appuie sur l'expertise de différents partenaires nationaux et régionaux reconnus : le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), Atmo Hauts de France (association agréée de surveillance de la qualité de l'Air) et le CD2E, accélérateur de l'éco-transition dans les Hauts de France.

**LE « PACTE LILLE BAS CARBONE » ACCÉLÈRE ET MASSIFIE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE LILLOISE**

Le « Pacte Lille Bas Carbone » signé par la Ville de Lille, les communes associées de Lomme et Hellemmes et les partenaires comprend **une centaine d'exigences opérationnelles relatives à 6 priorités collectivement définies :**

- L'Energie et l'eau,
- Les Matériaux bas carbone et l'Economie circulaire,
- La Nature, la biodiversité et l'agriculture urbaine,
- L'Adaptation au changement climatique,
- La Mobilité durable,
- Le Bien-être des habitants.

Le Pacte va ainsi permettre le **déploiement à grande échelle** des principes qui l'animent et que la Ville de Lille porte de longue date dans ses politiques : la **sobriété généralisée** dans l'esprit du zéro artificialisation nette ; la **priorité à la rénovation** dès lors qu'elle est possible ; une **offre abordable, adaptée et suffisante** garante de la mixité sociale ; la **mixité fonctionnelle** ; le développement d'une **ville productive et innovante** en matière d'économie et d'emploi.

Le champ d'application de **ce Pacte s'applique à tous les projets d'aménagement, de construction et de rénovation, qu'il s'agisse de logement ou de tertiaire.**

**90 exigences dites « Socles » s'appliquent de manière systématique à toutes les opérations résidentielles et tertiaires, par exemple :**

- Privilégier le raccordement au réseau de chaleur urbain
- Réorganiser le réemploi à l'échelle de l'opération (terres, gravats, matériaux...)
- Réaliser un diagnostic écologique du site incluant des préconisations pour la conception
- Végétaliser toutes les toitures terrasses en leur donnant une fonction support de biodiversité
- Réaliser un schéma des mobilités à l'échelle de l'opération
- A proximité des voies ferrées, intégrer l'étude des vibrations dans l'étude acoustique

**Elles sont complétées par d'autres exigences dites « avancées », au choix de chaque partenaire, par exemple :**

- Couvrir a minima 60% des consommations par des énergies renouvelables ou de récupération ou couvrir 100% des consommations par des énergies très faiblement carbonées
- Incorporer au bâtiment a minima 18kg/m<sup>2</sup> de SDP de matériaux bio-sourcés
- Dédier des surfaces à l'activité potagère pour les habitants
- Concevoir le projet en s'appuyant sur une simulation thermique dynamique
- Mettre à disposition des habitants un service de mobilité partagée

### **LE « PACTE LILLE BAS CARBONE » : UNE ÉTAPE MAJEURE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE LILLOISE ENGAGÉE DE LONGUE DATE**

Le « Pacte Lille Bas Carbone » est une nouvelle étape d'un **engagement politique fort conjuguant de longue date métamorphose urbaine et ville durable :**

- dès 2001 avec le premier Agenda 21 lillois
- dès 2008 avec l'anticipation de la norme « Bâtiment Basse Consommation » (BBC) et l'adoption d'un référentiel en matière d'habitat durable
- et plus généralement avec des projets d'éco-quartiers et de renouvellement urbain innovants et ambitieux

Cette expérience solide a d'ailleurs conduit la Ville de Lille à être pleinement partie prenante du projet MOLOC (MOrphology LOW Carbone), sélectionné par Interreg Europe, qui a permis d'établir un document stratégique partagé sur l'urbanisme bas carbone.

**C'est le dialogue continu de la Ville de Lille avec ses partenaires de la fabrique de la ville qui a rendu possible la signature de ce Pacte et qui le fera vivre demain, à travers le Club Lille Bas Carbone, espace collaboratif d'échanges et d'évaluation.**

### **UNE DÉCLINAISON OPERATIONNELLE DU PLAN CLIMAT LILLOIS**

Ce Pacte Lille Bas Carbone s'intègre pleinement dans le Plan Lillois pour le Climat qui sera présenté en Conseil Municipal de Lille le 29 juin et vient décliner localement le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté en février 2021 par la MEL.

D'application immédiate à Lille-Lomme-Hellemmes, il a nourri les prescriptions et recommandations de la nouvelle Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « Climat – Air – Énergie - Santé », intégrée à la modification en cours du PLUi de la Métropole Européenne de Lille (entrée en vigueur début 2022) et il nourrira ensuite la révision générale lancée pour 2023.

**A la croisée des politiques d'urbanisme et de climat, ce Pacte Lille Bas Carbone marque une volonté d'accélération et de massification de la transition écologique lilloise, effective dès l'été 2021 sur la base d'exigences concrètes et complètes. Il place Lille au rang des toutes premières villes françaises dotées d'un cadre d'action si ambitieux et fédérateur.**

\* Le « Pacte Lille Bas Carbone » est en pièce jointe